

Edition Corrèze

PÊCHE ■ La société locale a dressé le bilan d'une année 2014 particulièrement active près des cours d'eau

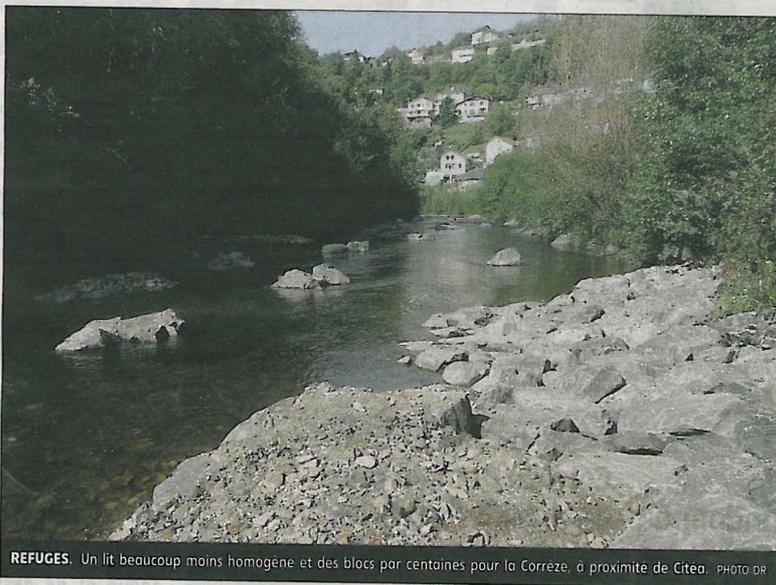
# Tulle aux petits soins avec ses poissons

Réunis en assemblée générale vendredi, 40 membres de l'AAPPMA de Tulle ont évoqué les travaux entrepris en 2014 et les promesses d'avenir qu'ils font apparaître.

François Boyer  
tulle@centrefrance.com

Certains néophytes en matière de loisirs halieutiques se demanderont certainement en quoi l'aménagement d'axes de communication et d'aires de repos pour poissons dans les lits de la Corrèze ou de la Montane constitue une initiative pleine de bon sens. N'est-ce pas là plutôt le signe manifeste de l'extravagance propre aux pêcheurs corréziens, adeptes dominicains des mouches multicolores et des cuillères argentées ?

« Détrompez-vous, s'offusque le président Marc Lescure lorsque l'on évoque devant lui la circonspection que ce genre de pratiques subaquatiques induit chez les non-initiés. Sans zones de repos, moins de remontées lors des périodes d'accouplement des poissons et un renouvellement du frai moins complet. Puisque nous avons un impact sur l'agencement du milieu de vie des poissons, il est de notre devoir de pourvoir également à leurs besoins naturels



REFUGES. Un lit beaucoup moins homogène et des blocs par centaines pour la Corrèze, à proximité de Citéa. PHOTO DR

les plus élémentaires : parmi eux, la liberté de mouvement sur le bassin hydrographique... »

## Une rétrospective des travaux réalisés

Réunie en assemblée générale vendredi dans les locaux de l'ancienne école Turgot, l'Association agréée de protection et de préservation des milieux aquati-

ques (AAPPMA) a dressé le bilan des travaux entrepris et achevés dans le courant de l'année 2014 : plusieurs cours d'eau du territoire de pêche de Tulle ont bénéficié de reconstruction de leurs lits et de leurs berges afin de permettre un meilleur passage des poissons en général, des truites, des chabots et des loches franches en particulier.

C'est le cas notamment de la Corrèze, sur les sites de Mulatet, de Citéa, de la Ganette à Laguenne et de la Montane sur le site de Sainte-Calmine.

Pour un coût total avoisinant les 500.000 €, ces chantiers menés à bien ouvrent de belles perspectives aux pêcheurs tullistes puisqu'ils assurent un repeuplement efficace et durable

des cours d'eau en espèces autochtones.

« Ouvrir des voies de communication... »

« Les résultats ne seront formellement identifiables qu'à long terme, d'ici dix ou quinze ans, précise le président. C'est ce qui fait d'ailleurs la noblesse de cette initiative : elle garantit en quelque sorte le plaisir que prendront les générations futures à venir pêcher dans les environs de Tulle. » ■



« Ces travaux porteront leurs fruits d'ici une décennie. »

MARC LESCURE Président de l'AAPPMA de Tulle.

## Fédérer les acteurs locaux et la population autour des chantiers

Sur les berges de la Corrèze, l'arasement du seuil de l'ancienne usine de la Marque (aujourd'hui Citéa) a nécessité l'intervention d'une pelle mécanique en septembre dernier.

Un lit trop plat, sans abris pour les poissons ayant été identifié par les techniciens de rivière dépêchés par la Fédération départementale, des blocs de pierre ont été déposés le long des berges.

« Ces blocs cassent le courant et fournissent des zones d'abris aux poissons qui viennent y déposer des œufs. Avec un chantier de cette ampleur (30.000 €, subventionné à 80 %), on est en droit de penser que les populations, de truites notamment, se stabiliseront », rassure Marc Lescure. Même si d'autres sour-



TRUITE. Pêchée puis relâchée dans la Bourette, cette truite de 51 centimètres devrait profiter des aménagements mis en place. PHOTO DR

ces de gêne sur ce site sont apparues (étalement d'espèces végétales invasives, bras de rivière sujets à l'assèchement estival), les perspectives d'avenir sont prometteuses ».

Un bilan d'autant plus positif qu'en aval de Tulle, une nouvelle passe à poissons vient d'être aménagée près du microbarrage de Mulatet. Plusieurs espèces remontantes en période de frai pourront désormais dépasser cette barrière auparavant infranchissable.

Il en va de même le long de la Montane et de la Ganette, où des infrastructures bétonnées, construites il y a une vingtaine d'années et désormais inadaptables ont été détruites et remplacées durant l'été par des échel-

les jugées plus appropriées par la Fédération de pêche, l'ONEMA et MIGADO, l'Association pour la restauration et la gestion des poissons migrateurs du bassin de la Garonne et la Dordogne.

« C'est une des premières années où nous travaillons main dans la main avec ces acteurs, précise Marc Lescure, en poste depuis 6 ans. Avec le concours des élus, des sportifs qui utilisent les rivières dans leurs loisirs et de la population locale, nous nous sommes rendus compte que nous pouvions être d'une redoutable efficacité. »

Pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux enjeux de tels aménagements, des panneaux explicatifs ont été déposés sur les sites repensés. ■

Edition [Limousin](#) > [Corrèze](#) > [Tulle](#)

## **Cyanobactéries : un site interdit à la baignage près de Tulle**

L'Agence régionale de santé a demandé que soit interdit à la baignade le site de Pré Chaton à Saint-Salvador, depuis le 5 août, du fait « de la très forte concentration en cyanobactéries toxigènes et des risques sanitaires encourus allant de la simple démangeaison à la gastro-entérite, voire à des troubles neurologiques pouvant se manifester par des fourmillements, voire des crampes. »

## Fausse pollution dans les rivières

Des eaux vert fluo, rose fluo ou jaune orangé. C'est ce qui est arrivé hier après-midi sur l'Isle et l'un de ses affluents, le Périgord. Il s'agissait d'une simulation de pollution effectuée par la société de Périgueux Sol Hydro Environnement (SHE) selon le procédé du multitraçage. On verse un liquide coloré en amont et on fait des prélèvements en aval. Cet exercice était organisé dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection du captage exploité à Sarrazac par le syndicat intercommunal des eaux potables de Nanthiat. Cette « pollution » artificielle était visible sur les communes de Saint-Priest-les-Fougères, Jumilhac-le-Grand, Saint-Paul-la-Roche, Sarrazac, Nantheuil et Nanthiat. Selon la société SHE, il s'agit de produits « sans danger pour l'homme » et ayant un « très faible impact sur l'environnement ». La couleur doit s'estomper progressivement par dilution.



Le platane d'une quarantaine de mètres était tombé dans la rivière en février dernier, emportant un bout de berge. PHOTOS SYLVAIN PETITJEAN

# Des platanes abattus au bord de la Dordogne

**ARVEYRES** Un chantier hors norme s'est déroulé hier pour extraire un arbre bicentenaire de la rivière. Deux autres ont dû être abattus afin de préserver la berge exposée à l'érosion



**SYLVAIN PETITJEAN**

s.petitjean@sudouest.fr

Des géants désarticulés. Voilà l'image qui restera gravée dans la mémoire de Bernard Simard. Le spectacle auquel il a assisté hier matin, avec sa femme et sa fille pour se donner du courage, n'est pas facile à encaisser. « Ça fait mal de voir ça », avoue l'homme qui a poussé là, près de la rivière, au pied de ces platanes. « Un matin de février, je suis passé et je me suis rendu compte qu'il manquait un arbre... »

Son tronc est resté couché dans le lit de la rivière jusqu'à hier. Propriétaire du terrain, et donc responsable de l'entretien de son bout de berge, Bernard Simard a fait les choses dans les règles. Il a prévenu Epidor, l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne qui assure la gestion durable de la rivière, et a contacté les Affaires maritimes qui sont venues à plusieurs reprises lui signifier ses obligations.

**À la charge du propriétaire**

Car au bout du compte, la facture, c'est à lui de la régler. Près de 4 000 euros environ, pour enlever le platane chu, et abattre deux autres arbres qui menaçaient de suivre bientôt le premier. « J'ai aussi interpellé l'association syndicale autorisée d'Arveyres-Génissac mais ils n'ont pas d'argent pour aider les propriétaires comme moi. Et la mairie ne m'a pas répondu non plus. »

Le chantier est impressionnant. Une dizaine d'hommes de l'entreprise paysagiste libournaise de

Christophe Melous est intervenue armée de tronçonneuse, et d'une nacelle. « On n'abat pas un arbre pour se faire plaisir, surtout quand ils sont sains », précise le professionnel qui dirige cette opération délicate. Une pelleteuse ramène sur terre les troncs des arbres abattus et tombés à l'eau. « Mais là le danger était bien réel. De nouvelles chutes auraient pu entraîner des embarcations de pêcheurs ou des bateaux qui passent à proximité. »

**« On n'abat pas des arbres pour se faire plaisir, surtout quand ils sont sains »**

**Sauver ceux qui restent**

La force et la fréquence du mascaret ne sont pas les seules causes incriminées dans l'érosion des berges selon le riverain. La navigation fluviale et la multiplication des croisières auraient aussi une part de responsabilité dans l'accélération du phénomène. « La rivière ronge la berge. Un ou deux platanes sont déjà passés à l'eau. Une rangée de peupliers aussi. » Celle qui se retrouve aujourd'hui en première ligne penche d'ailleurs dangereusement.

Sévèrement élagué pour tenter de rééquilibrer son poids, un quatrième platane a été sauvé. « C'est bien fait, il est encore beau », se console Bernard. « Celui-là, je voudrais bien le garder, mais je ne sais pas combien de temps il va résister... »



**C'est une pelleteuse de 21 tonnes qui a permis de sortir les troncs de l'eau avant qu'ils ne soient tronçonnés à terre**

a97275675100a20442214e843c0c45c324874a2af1d35aa



**ENTRETIEN**

# Les misères de l'alose

**BERGERAC** Un colloque international s'est tenu pour cerner les mystères de la rareté de l'espèce dans la Garonne et la Dordogne

La semaine passée se tenait à Bergerac, en Dordogne, un colloque international sur la restauration et la gestion des populations d'alose, poisson migrateur emblématique dans le Sud-Ouest. Chargé de mission écosystèmes aquatiques à l'Établissement public territorial du bassin de la Dordogne (Épidor), Olivier Guerri répertorie les menaces qui pèsent sur l'espèce.

« SudOuest ». Pourquoi ce colloque maintenant ?

**Olivier Guerri.** Il marquait la clôture de la deuxième phase d'une coopération franco-allemande sur la restauration de la grande alose. Entamée à la fin des années 2000, elle visait à réintroduire l'espèce dans le Rhin. Ce sont les larves d'alose de Garonne et de Dordogne qui ont été utilisées dans le cadre de ce programme baptisé Life. La deuxième phase de celui-ci nous a aussi permis de mener des observations chez nous, alors que les populations commençaient à décliner. Jusqu'au « crash » que l'on connaît.

**« Au milieu des années 1990, on comptait 700 000 aloses en migration. Ces dernières années, 5 000 à 10 000 »**

Quelle est son ampleur ?

Au milieu des années 1990, 700 000 aloses empruntaient annuellement le chemin de la migration dans la Garonne et la Dordogne. Ces dernières années, entre 5 000 et 10 000. On parle là de la grande alose. Les stocks d'aloses feintes sont impossibles à estimer. L'espèce reste cantonnée beau-



La population d'aloses chute de manière inquiétante. PHOTO DR

coup plus en aval. Il semble tout de même que, dans le cadre du suivi mené par Irstea (ex-Cemagref), la proportion d'aloses feintes augmente par rapport à celle des grandes aloses.

Comment explique-t-on cet effondrement ?

On a du mal à en saisir les mécanismes. Personne ne parvient à caractériser un changement majeur dans l'environnement qui, en l'espace de vingt ans, aurait amené un tel résultat. Des hypothèses circulent sur le rôle des perturbateurs endocriniens, sur la ressource alimentaire du zooplancton, sur les passes à poissons, ou encore sur des changements dans les conditions d'existence marine des aloses. Mais ce ne sont que des hypothèses.

Quel est le problème avec les passes à poissons ?

On se rend compte, avec le retour d'expérience, que le passage des obstacles est compliqué. Parfois, les aloses ont beaucoup de mal à entrer dans les ascenseurs à poissons. Elles adoptent des comportements

de banc et hésitent en permanence. Des observations similaires ont été faites aux États-Unis. EDF réfléchit à des ajustements sur ses barrages.

Et les frayères ?

L'alose pond des œufs qui se déposent ensuite sur des zones de gravier. Quand ces graviers sont bien oxygénés et protégés des prédateurs, la qualité de la reproduction est préservée. Mais le problème se pose pour les nombreuses aloses qui ne parviennent pas à franchir les barrages et se reproduisent sur des sites où il n'y a plus de gravier. On pense à réinjecter des graviers sur les zones les plus stratégiques.

À d'autres endroits, la qualité du milieu est un souci. À Agen, la réserve naturelle nationale de la frayère d'alose se situe en aval d'un seuil de la Garonne où une brèche s'est creusée, ce qui ôte tout effet au seuil. Cette frayère n'est plus utilisée. Citons aussi le canal de fuite de la centrale nucléaire de Golfech ; beaucoup de poissons tentent de s'y reproduire, alors que le canal est bétonné.

Recueilli par Jean-Denis Renard